



LE DEVOIR

Washington renonce à créer une «Bourse de la terreur»

KEN GUGGENHEIM
ASSOCIATED PRESS

Washington — On n'investira pas aux États-Unis sur les mauvaises nouvelles. Le Pentagone a en effet renoncé hier à mettre sur pied un marché à terme qui aurait porté sur la prédiction d'actes terroristes, les coups d'État ou les assassinats politiques. Le projet avait déclenché un tollé au sein de l'opposition démocrate.

Le sénateur républicain John Warner, président de la Commission de la défense du Sénat, a annoncé hier qu'il s'était entretenu au téléphone avec le chef du projet et que tous deux étaient tombés d'accord sur le fait d'y mettre le holà. Auparavant, le patron du groupe démocrate au Sénat, Thomas Daschle, avait dénoncé «une incitation de fait à commettre des actes terroristes».

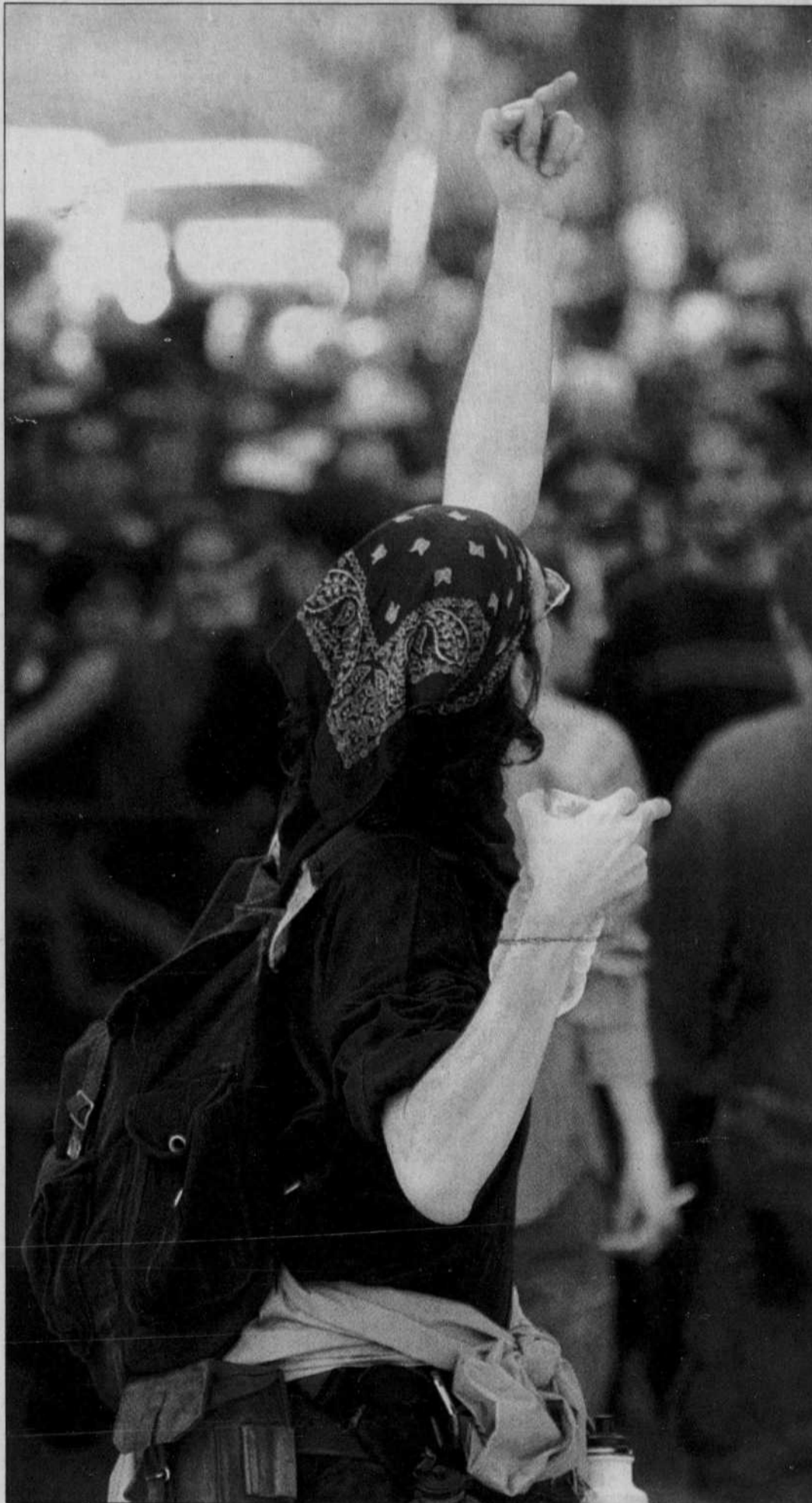
Ce projet avait été discrètement concocté par le Pentagone, le ministère américain de la Défense, dont les experts avaient pensé que les marchés avaient des dons de divination, particulièrement pour les événements en gestation au Moyen-Orient. Les spéculateurs auraient ainsi pu parier sur la probabilité de l'assassinat du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, ou du roi Abdallah de Jordanie, voire sur celle d'un tir de missile nord-coréen. Un site Internet vantant le projet fonctionne même déjà (www.darpa.mil/iao/FutureMap.htm).

Ce sont deux sénateurs démocrates qui avaient révélé ce projet, lundi, le Pentagone s'empressant de le confirmer et d'en défendre le bien-fondé, notamment pour obtenir des informations sur des complots.

Ce projet avait été baptisé de manière plutôt neutre, soit Policy Analysis Market, par son concepteur, l'Agence des projets de recherche avancée en matière de défense, la DARPA (Defense Advanced Research Projects Agency). Ce «marché d'analyse politique» est même visible sur la toile (www.policyanalysismarket.org). La DARPA se justifie ainsi: il s'agit «d'explorer le plus large éventail possible des nouveaux moyens d'empêcher les attentats terroristes».

Les courtiers auraient en effet acheté et vendu des contrats à terme, à l'instar de ce qui se fait avec

VOIR PAGE A 8: TERREUR



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

La démonstration de force des policiers a porté fruits. Les deux manifestations d'hier contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se sont déroulées sans la moindre anicroche. En désespoir de cause, cette militante signale son agacement altermondialiste à l'hélicoptère policier qui, du haut des airs, garde à l'œil les manifestants. Reportage en page A 3.

Les fermiers américains verrouillent l'OMC

Représentés à Montréal, ils s'opposent à toute contraction des subventions agricoles

ALEC CASTONGUAY
LE DEVOIR

Si la délégation américaine présente au mini-sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui se déroule à Montréal comptait sur une certaine ouverture de la part de ses producteurs agricoles pour tenter de débloquer les négociations en cours, elle ferait mieux d'oublier ça.

Hier, lors de la clôture du Forum international des dirigeants agricoles qui se tenait à l'hôtel Reine-Elisabeth, dans le contexte du sommet de l'OMC, le président de la National Farmers Union des États-Unis, Dave Frederickson, a clairement verrouillé les possibilités que soit modifié le contesté Farm Bill américain, en vertu du

quel 19 milliards \$US par année sont versés aux fermiers. «Personne aux États-Unis n'a l'idée de changer le Farm Bill, pas plus les producteurs que le Congrès, a-t-il dit en entrevue au Devoir. Il n'y a aucune volonté, la réponse est clairement non.»

Le président de la plus grande association d'agriculteurs chez nos voisins du Sud n'entrevoit pas de changement à la politique agricole américaine avant les prochaines élections présidentielles, soit tout juste avant la fin des négociations du cycle de Doha, prévue en décembre 2004. «Tant qu'il n'y aura pas de changement d'administration [à la Maison-Blanche], je ne vois pas pourquoi

VOIR PAGE A 8: FERMIERS

Bouchon de militants à la Cour municipale

SÉBASTIEN
DAYCARD-HEID
LE DEVOIR

Comment faire entrer 146 personnes dans une salle d'une trentaine de places? Un problème pour le moins existentiel, qui a retardé hier à la Cour municipale l'audience en comparution immédiate des manifestants anti-OMC. Ils ont défilé finalement un par un, puis par groupes de trois, avant qu'une autre salle ne soit ouverte dans l'espoir de boucler la procédure dans la journée.

Les manifestants avaient été arrêtés lundi boulevard Saint-Laurent pour des faits survenus rue Sainte-Catherine. Participation à une émeute? Non, attroupement

illégal. Une intervention tout ce qu'il y a de plus légitime, selon un porte-parole de la police: «À partir du moment où la paix publique est dérangée, tout le monde fait partie d'un attroupement illégal, explique un des porte-parole de la police. On a attendu qu'ils soient sur le boulevard Saint-Laurent pour intervenir en toute sécurité. Les quatre casseurs avaient déjà été arrêtés.» Pour l'avocat des manifestants, Denis Poitras, cela relève au contraire de l'abus de pouvoir: «Au lieu de s'attaquer aux coupables, ils ont arrêté tout le monde pour empêcher les manifestations. Quelques-uns seulement ont fait de la casse, sachant que souvent il y a

VOIR PAGE A 8: BOUCHON

■ Lire en page A 6 l'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon: L'impossible entente



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

FRANCOFOLIES Garou l'ingrat

Robert Charlebois s'est montré hier à la salle Wilfrid-Pelletier tel qu'il est: grand showman comme toujours, mais égoïste à l'extrême, incapable de partager la scène avec ses nombreux invités autrement qu'en les confinant aux rôles faire-valoir d'accompagnateur ou de choriste, à de trop rares exceptions.

■ Lire la critique de Sylvain Cormier en page B 8

INDEX

Actualités..... A 2	Éditorial..... A 6
Annonces..... B 5	Idées..... A 7
Avis publics..... B 4	Méteo..... B 4
Carrières..... A 4	Monde..... A 5
Culture..... B 7	Mots croisés..... B 4
Décès..... B 4	Sports..... B 6
Économie..... B 1	Télévision..... B 7

Des miettes pour les parents

L'entente sur le recours collectif contre l'Alliance des professeurs ne devrait guère affecter les finances du syndicat

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Une poursuite en recours collectif et une entente plus tard, l'Alliance des professeurs de Montréal (APM) est sur le point de mettre la main au gousset pour sa grève illégale de novembre 2001, comme en témoignent les avis publics publiés le 15 juillet dernier dans deux quotidiens montréalais. Mais ses finances ne devraient guère en être affectées, croit un expert en recours collectif. Les motifs? Des démarches trop complexes imposées par le tribunal

qui, jumelées à la publication des avis en plein cœur des vacances de la construction, pourraient fortement restreindre le nombre de réclamations des parents touchés par ces trois jours de débrayage.

Hasard ou coïncidence? Charles Tanguay, de l'Union des consommateurs du Québec, spécialiste des recours collectifs et auteur d'une étude sur le sujet, est critique. Selon lui, l'entente survenue le 25 juin dernier entre le parent d'élève à l'origine de la poursuite et l'Alliance des professeurs — entente

VOIR PAGE A 8: MIETTES



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Novembre 2001, l'Alliance des professeurs déclenchait une grève illégale.

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

www.livres-bq.com



Un dictionnaire pure laine!

480 pages • 12,95 \$

En vente dans toutes les bonnes librairies

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

EN BREF

L'exploitation sexuelle des enfants est en forte hausse

Londres (Reuters) — Chaque année, quelque 1,2 million d'enfants sont victimes dans le monde d'une traite qui rapporte 10 milliards de dollars, affirme un rapport de l'UNICEF paraissant aujourd'hui.

«Ce trafic est véritablement un problème global, affectant tous les pays, partout dans le monde», souligne le rapport. Les pays d'Europe occidentale sont des marchés importants, avec l'Afrique occidentale et l'Europe de l'Est pour principaux fournisseurs, mais la traite des enfants est aussi très active à l'intérieur de ces deux dernières régions ainsi qu'en Asie. Selon le rapport, un demi-million de femmes et de très jeunes filles sont amenées chaque année en Europe dans le cadre de ce trafic, en provenance pour la plupart de l'ex-Union soviétique. Quelque 80 % de la traite des femmes en Albanie porte sur des jeunes filles de moins de dix-huit ans et le prix d'une femme au départ d'une ville roumaine ne dépasse guère 44 euros. En Afrique occidentale, 200 000 enfants sont vendus chaque année, soit pour être envoyés en Europe, soit pour servir d'esclaves ou de domestiques sur le continent africain. Selon le rapport, en Chine, le nombre de femmes et d'enfants victimes du commerce sexuel atteint 250 000.

Pas de quartier pour José Bové

Toulouse (Reuters) — Le parquet de Montpellier (Hérault) s'est prononcé hier contre la demande d'aménagement de peine déposée par les avocats de José Bové afin que le leader de la Confédération paysanne puisse purger chez lui les cinq mois de prison qu'il lui reste à faire. Le juge d'application des peines se prononcera vendredi matin. Le «chantier extérieur à domicile» réclamé la semaine dernière par ses avocats permettrait à José Bové d'être placé en résidence surveillée dans sa ferme du Larzac. Le pourfendeur de la «malbouffe» a été condamné à dix mois de prison ferme pour la destruction de plants de maïs transgénique.

Demande de recours collectif contre la BN

(PC) — L'Union des consommateurs dépose un nouveau recours collectif contre une autre banque, mais cette fois pour une question de frais sur marge de crédit. La poursuite annoncée hier vise la Banque Nationale et est intentée au nom des personnes qui détiennent une marge de crédit auprès de cette institution et qui se sont fait facturer par la banque divers frais, notamment des frais de gestion ou des frais d'utilisation de la marge de crédit, précise l'Union des consommateurs dans un communiqué. Selon la plainte, la banque exigerait depuis le 6 juillet dernier des frais de 5 \$ par transaction en plus des frais de gestion mensuels et des intérêts. L'organisme allègue que, selon la Loi de protection du consommateur, tous les frais, exceptés les frais d'adhésion ou de renouvellement, doivent être inclus dans le calcul du taux de crédit, ce qu'aurait omis de faire la BN. L'organisme demande donc que la banque rembourse à chacun de ses clients tous les frais et intérêts illégalement perçus, plus 50 \$ en dommages et intérêts et 100 \$ en dommages exemplaires. Il s'agit de la quatrième demande de permission d'exercer un recours collectif de l'Union des consommateurs contre des banques depuis le début du mois.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-7559 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdey@ledevoir.com

Les avis de décès (Le mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jacques-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Solidaires



JIM YOUNG REUTERS

CES CONSOMMATEURS de marijuana à des fins thérapeutiques ont brûlé hier leur lettre d'exemption distribuée par le gouvernement canadien parce qu'ils protestent contre les restrictions incluses dans le projet de loi libéral sur la légalisation de la marijuana. Rick Reimer et Dan Appleby prenaient part à une manifestation sur la colline parlementaire à Ottawa avec d'autres mécontents.

TERREUR

SUITE DE LA PAGE 1

le pétrole lorsque l'on spéculé sur les cours à venir. Mais en l'espèce, il se serait agi de contrats portant sur la situation au Moyen-Orient dans les domaines de l'économie, des affaires civiles et militaires, ou encore sur des événements particuliers, catégorie dans laquelle entrent les révolutions et les attentats. Les détenteurs de contrats ayant fait les bons choix auraient ramassé la mise de ceux qui n'ont pas su prévoir les événements.

On est en effet convaincu à la DARPA que les marchés sont en mesure de mettre au jour «une informa-

tion éparse et même cachée. Les marchés à terme ont fait la preuve par eux-mêmes de leur talent à prédire des choses comme les résultats des élections; ils sont souvent meilleurs que les analystes de l'opinion publique», explique l'agence dans un communiqué.

Mais pour le sénateur démocrate Byron Dorgan, il s'agit d'une idée «d'une stupidité incroyable: peut-on imaginer qu'un pays tiers mette sur pied un système de pari qui permettrait aux gens de jouer sur l'assassinat d'une personnalité politique américaine ou sur le renversement de telle ou telle institution?» Quant à la sénatrice Hillary Clinton, elle s'est dite épouvantée par un projet revenant à créer «un marché à terme de la mort».

FERMIERS

SUITE DE LA PAGE 1

le Farm Bill serait modifié, dit-il. Il vient tout juste d'être adopté en 2002 et il est valide jusqu'en 2012, et si vous voulez mon avis, réduire les subventions n'arrivera pas de sitôt.»

Dave Frederickson, dirigeant de la plus vieille association d'agriculteurs américains, représente 300 000 fermiers. Il affirme que les subventions existent parce qu'il n'y a pas d'autre choix. «Évidemment, dans un monde parfait, nous aimerions mieux recevoir de l'argent des consommateurs plutôt que du gouvernement, mais ce n'est pas le cas», soutient-il.

Cette position ferme et sans ambiguïté du puissant lobby agricole américain ne facilite pas les pourparlers en cours à l'OMC, où 26 ministres du Commerce tentent actuellement de rapprocher les pays sur la question de l'agriculture, véritable pierre d'achoppement du cycle de Doha.

La délégation américaine n'a émis aucun commentaire sur les négociations tenues hier et sur la marge de manœuvre, visiblement très mince, qu'elle possède pour faire avancer le dossier.

Le porte-parole de l'OMC, Keith Rockwell, estime que «ça va prendre un immense effort» pour en arriver à une entente sur l'agriculture, mais «qu'en se basant sur ce que nous avons vu aujourd'hui [hier], tout n'est pas perdu». Sébastien Théberge, porte-parole du ministre du Commerce international du Canada, Pierre Pettigrew, a qualifié les discussions de «nourries et animées», affirmant que les ministres restaient

«très engagés» à atteindre leur but. Il a également soutenu qu'il y avait «des signes d'espoir, principalement en agriculture».

Rien d'autre n'a filtré des discussions à huis clos qui prendront fin aujourd'hui à midi. «Les ministres vont se rencontrer ce soir [hier] pour un souper de travail qui va s'étirer jusqu'à tard en soirée», a mentionné Sébastien Théberge.

Les producteurs agricoles européens accentuent la pression

La fin de non-recevoir des fermiers américains sur de possibles baisses de leurs subventions n'a pas empêché les agriculteurs européens de montrer leurs homologues du doigt. «Je dis directement que c'est aux États-Unis de faire quelque chose et aux agriculteurs américains de faire des concessions», déclare Knud Vest, vice-président pour l'Union européenne de COPA-COGECA, une association qui représente 12 millions de fermiers en Europe.

Knud Vest pense que l'Union européenne ne peut pas faire plus actuellement et que la réforme de la Politique agricole commune (PAC) du 26 juin dernier donne une marge de manœuvre suffisante pour faire avancer le dossier agricole. «Les ambassadeurs européens à l'OMC n'ont jamais eu autant d'outils pour négocier, dit-il. Pour nous, c'est le maximum qu'on peut faire. Si on nous demande de faire plus de concessions, il n'y aura simplement pas d'entente sur l'agriculture dans le cycle de Doha.»

Un plaidoyer qui ne touche pas les Américains.

MIETTES

SUITE DE LA PAGE 1

dont les dernières pièces viennent de se mettre en place avec la publication de l'avis public — à tout pour compliquer la tâche des parents qui aimeraient décrocher les quelques dollars accordés par le tribunal pour les inconvénients induits par les trois jours de grève illégale de l'APM les 19, 20 et 21 novembre 2001.

«Je suis très favorable à la cause de l'Alliance [dont la grève s'est inscrite dans le cadre des négociations sur l'équité salariale], mais jamais je n'aurais accepté, dans une poursuite en recours collectif, une entente avec autant de faiblesses.»

Dans les grandes lignes, la Cour supérieure du Québec, au terme d'un processus de médiation entre les deux partis, accorde des indemnités de 25 \$ par jour et par enfant, pour un maximum de deux jours, aux parents qui, au pied levé, ont dû trouver une gardienne pour leur progéniture en raison du débrayage des enseignants. Ce montant est amputé de 5 \$ par jour pour les enfants qui fréquentaient le service de garde. Rappelons qu'une compensation de 300 \$ par enfant avait été présentée par le requérant au début des poursuites en recours collectif.

Avec 56 000 têtes blondes, brunes ou rousses inscrites à la Commission scolaire de Montréal du préscolaire à la deuxième année de secondaire à l'école de la grève et donc admissibles à l'indemnisation — les trois dernières années du secondaire,

BOUCHON

«Pour moi, le bris de vitrines est un prétexte»

SUITE DE LA PAGE 1

des agents de police infiltrés. Pour moi, le bris de vitrines est un prétexte. Leur objectif, c'est qu'ils soient libérés sous conditions pour ainsi poser des restrictions à leur liberté et éviter les manifestations jusqu'au 31. Ils veulent étouffer toute contestation contre l'OMC.»

Amir Khadir, figure du mouvement et médecin, a été arrêté lundi. Il partage cet avis: «J'avais un habit qui montrait clairement que j'étais docteur auxiliaire au sein de la manifestation. Nous étions dans la zone verte, notre zone de rassemblement pacifique, et nous discutons entre nous. L'accusation de rassemblement illégal est donc injustifiée et démesurée. Ils veulent priver les citoyens de leur droit à s'organiser et à exprimer leur opinion.» Lui et sa femme ont depuis été remis en liberté sans être poursuivis.

Pour l'instant, la majorité des manifestants mont-réalis ont déjà été libérés sur parole et seront jugés en août. Quant aux 146 qui comparaissent hier, ils ont dû payer 200 \$ de caution pour être libérés sous certaines conditions: éviter le périmètre compris entre les rues Sherbrooke, Saint-Jacques, Guy et de Bleury, où se trouve le Sheraton, et ne pas manifester sauf si le rassemblement est paisible et légal.

L'audience était parfois surréaliste. Avec, peut-être, des cas potentiels de jurisprudence... «est-ce que je peux marcher sur la rue Sherbrooke?», a ainsi demandé l'un d'entre eux. D'autres avaient du mal à donner une adresse à la cour.

À l'image de la manifestation, les personnes arrêtées, venues souvent de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick et qui seront jugées les 20, 21, 22 octobre, étaient pour le moins hétérogènes. Il y avait des jeunes et des moins jeunes, comme Fernand Dorval, la soixantaine. Seul Jaggi Singh n'a pas comparu avec ses camarades.

Arrêté à 9h lundi matin, il se trouvait en face, au Palais de justice du Québec, pour répondre à une accusation de bris de conditions lors de la manifestation. Personne n'est illégal, du 27 juillet. Il aurait en effet joué un rôle de leader à cette occasion, puisqu'il possédait un porte-voix, ce qui lui était interdit depuis son procès à la suite du Sommet des Amériques, encore en cours. Il ne devait pas non plus participer à une manifestation sur la voie publique sauf si celle-ci est paisible et légale.

Une fois de plus, Jaggi Singh a décidé de se défendre seul. Mais Denis Poitras, qui a eu décidément une journée bien remplie, était là «au cas où». «Il est emprisonné car il était le porte-voix d'une manifestation pacifique, qui était légale. Cela devient carrément du harcèlement, lui qui n'a encore jamais été condamné pour quoi que ce soit. J'espère qu'il sera relâché demain. Il a ses chances», a déclaré l'avocat. «La manifestation était pacifique. Je suis accusé pour avoir exercé ma liberté d'expression», a exprimé de son côté Jaggi Singh avant d'être interrompu. Son audience, la vraie, aura en effet lieu aujourd'hui à 9h30 au Palais de justice. A n'en pas douter, elle sera politisée.

Ces derniers ne voient pas pourquoi ils devraient réduire leurs revenus, même pour donner une chance aux cultivateurs des pays pauvres. «Éliminer le Farm Bill ne ferait qu'enlever de l'argent dans nos poches, alors que le marché ne garantit pas que le prix [des produits] sera suffisant», soutient Dave Frederickson. Tout le monde autour de la table de l'OMC est conscient que les producteurs quittent leurs terres parce que c'est difficile de vivre de l'agriculture, aux États-Unis comme ailleurs. C'est un problème mondial.»

Les dirigeants agricoles réunis au Forum depuis lundi représentaient 37 pays, tant du Nord que du Sud. Malgré la diversité des points de vue en présence, certains leaders ne se sont pas privés d'envoyer un message clair, autant aux ministres de l'OMC qu'à leurs homologues. «Si rien n'est fait pour baisser les subventions agricoles et faciliter l'accès à nos produits aux marchés du Nord, les pays en développement pourraient envisager de relever leurs droits de douane», a indiqué Philip Kiriro, président de la Fédération nationale des agriculteurs du Kenya.

Laurent Pellerin, président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, n'a pu que constater le chemin à parcourir avant la conclusion d'un accord sur l'agriculture. «Les positions de certains pays sont extrêmes, dit-il. Il faut trouver un moyen de rapprocher les parties. Mais en bout de ligne, ce que tout le monde veut, c'est améliorer la qualité de vie des agriculteurs. Si ça ne se fait pas avec l'abolition des subventions, il faut mettre en place des mécanismes qui garantissent des prix du marché acceptables pour tous.»

Montréal le 15 juillet dernier pour connaître les procédures à suivre. Ce qui, au milieu des vacances de la construction, me semble peu probable.»

N'empêche, pour l'avocat du plaignant, ce recours collectif a atteint son objectif même si l'indemnisation consentie aux parents, dont plusieurs sont en situation de monoparentalité, est loin d'être mirobolante en plus d'impliquer des démarches personnelles fastidieuses. «C'est un règlement qui a été négocié pour ne pas mettre l'Alliance en péril, dit M. Trudel. Mais c'est aussi un règlement qui va faire changer le comportement de ce regroupement de professeurs face à la grève illégale. Et c'est le but d'un recours collectif.» Son vis-à-vis, Josée Lavalée, avocate de l'Alliance, acquiesce. «Le résultat de cette poursuite reflète la réalité, dit-elle, en compensant les gens qui ont subi des pertes suite au débrayage tout en tenant compte du plan de rattrapage mis en place par l'Alliance après la grève pour minimiser l'impact sur les enfants. Quant à la procédure de réclamation, elle n'a rien d'exceptionnel. C'est même une manière normale de faire.»

Les parents d'élèves ont jusqu'au 15 juillet l'an prochain pour entreprendre les démarches qui les enrichiront au mieux de 50 \$. L'avocat de M. Gagné, lui, devra sous peu toucher 350 000 \$ provenant des coffres de l'Alliance, comme stipulé dans le règlement négocié, soit l'équivalent de 7000 réclamations de parents. Neuf mois à peine ont été nécessaires à la conclusion de cette poursuite, «un temps record pour un recours collectif», souligne M. Tanguay.

LE DEVOIR

LES SPORTS

EN BREF

Hockey:
Wickenheiser
retourne jouer
en Finlande

Kirkkonummi, Finlande (PC) — La Canadienne Hayley Wickenheiser se rendra la semaine prochaine en Finlande, dans le but de disputer une autre saison avec une équipe masculine de hockey. L'attaquante tentera de nouveau sa chance avec le Salamat de Kirkkonummi. Wickenheiser, qui arrivera en Finlande le 5 août, jouera un premier match préparatoire la semaine suivante. La joueuse de 24 ans s'entraînera avec le Salamat en août et septembre. L'équipe décidera ensuite si elle fera signer un contrat à la hockeyeuse de la Saskatchewan pour la prochaine saison de la ligue finlandaise de deuxième division, qui s'ouvrira le 18 septembre. L'an dernier, Wickenheiser a joué 23 parties pour le Salamat, enregistrant deux buts et neuf aides.

Zidane arrêtera
sa carrière
en 2005

Kunming, Chine (AFP) — Le meneur de jeu du Real Madrid (1^{re} div. espagnole), le Français Zinedine Zidane, a confirmé hier qu'il arrêterait sa carrière en 2005, à la fin de son contrat avec le club madrilène de football, actuellement en tournée promotionnelle en Chine. «Il me reste deux ans de contrat avec le Real Madrid et jusque-là, je jouerai aussi bien que possible, quelle que soit la compétition disputée», a déclaré l'international français, champion du monde (1998) et d'Europe (2000), après l'entraînement matinal du Real Madrid à Kunming. «Après ces deux ans, je prendrai tranquillement ma retraite», a-t-il ajouté. Le Français, 31 ans, avait déjà laissé entendre l'an dernier qu'il pensait à la retraite, et que le Championnat d'Europe des nations en 2004 au Portugal serait sa dernière compétition en tant qu'international. Zidane et ses coéquipiers du Real, les stars David Beckham, Luis Figo et Ronaldo, sont en tournée promotionnelle en Asie pour trois semaines.

Armstrong
remporte
le critérium
d'Altstad

Graz, Autriche (AP) — Quarante-huit heures seulement après sa cinquième victoire dans le Tour de France, l'Américain Lance Armstrong a remporté le critérium d'Altstad, hier, en Autriche. Il s'agit d'un parcours de près de 60 kilomètres qui consiste à faire 55 tours dans le centre historique de Graz, la deuxième ville d'Autriche. Armstrong a pris la direction du peloton au 50^e tour et a fini devant l'Autrichien Bernhard Eisel. Deux autres Autrichiens, Rene Haselbacher et Georg Totschnig, se sont classés respectivement troisième et quatrième. Les quatre premiers ont effectué l'épreuve dans le même temps de 1 h 34 min 40 s. Après la course, Armstrong, qui avait toutes les peines du monde à se faire entendre par-dessus les cris de son fils de trois ans, a confié que sa priorité maintenant était de passer du temps avec le bambin et avec sa famille.

Épreuves tests
d'août: «moment
crucial» pour
les JO 2004

Athènes (AFP) — Les sept épreuves tests qui se dérouleront à Athènes du 6 au 28 août, à exactement un an des Jeux de 2004, constitueront un «moment crucial» dans la préparation olympique, a affirmé hier le ministre de la Culture Evangelos Venizelos, chargé des sports. «Le niveau de préparation a atteint un niveau très élevé», a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse. Trois de ces épreuves constitueront également une répétition générale en matière de sécurité. Près de 2700 policiers, soldats et pompiers assureront en effet la sécurité «au niveau olympique» pour les épreuves de beach-volley sur le front de mer du Phalère (sud) et d'aviron et de canoë-kayak en ligne à Schinias (nord-est), a ajouté M. Venizelos. Les sept compétitions comprennent l'aviron (6-9 août), le tir à l'arc (9-15 août), l'équitation (15-17 août), le canoë-kayak en ligne (15-17 août), le cyclisme (15-17 août) et la voile (20-28 août).

BOXE

Éric Lucas déclare forfait en raison
d'une blessure à la main droite

PRESSE CANADIENNE

Incommodé par une inflammation à la main droite, Éric Lucas ne pourra pas affronter l'Américain Shannon Landberg comme prévu le 16 août au Centre Bell, ce qui a incité le promoteur à annuler le gala qui devait aussi marquer le retour dans le ring d'Otis Grant.

Lucas s'est blessé à la main à l'entraînement et, après un examen médical hier, le médecin lui a prescrit deux semaines de physiothérapie.

Le directeur général d'Inter-Box, Yvon Michel, a toutefois précisé que cette blessure ne compromet en rien le match revanche que Lucas doit livrer à Markus Beyer pour le titre mondial WBC des super-moyens en novembre.

Lucas (36-5-3), de Sainte-Julie, a perdu son championnat du monde à Beyer dans une décision controversée le 5 avril à Leipzig, en Allemagne.

«Si nous avons pris cette décision, c'est surtout par mesure préventive car l'objectif majeur est de

repréparer le titre mondial, a précisé Michel. Ça n'a rien de comparable avec les blessures du passé. Livrer un combat préparatoire dans les circonstances était toutefois devenu beaucoup trop risqué.»

Lucas s'est dit très déçu de la tournure des événements.

«J'avais vraiment hâte de boxer devant mon public et j'étais déterminé à lui donner un bon spectacle, a déclaré Lucas. Je vous promets que ce n'est que partie remise.»

En ce qui concerne l'affrontement prévu entre Grant (31-2-1, 18

KO) et Dingga Thobela (40-10-26), il deviendra le combat principal d'un gala qui sera présenté au mois de septembre au Centre Bell à une date qui sera annoncée la semaine prochaine.

Grant avait pris sa retraite après avoir été blessé gravement dans un accident d'automobile mais il a récemment repris l'entraînement.

Son dernier combat remonte au 14 novembre 1998, quand il avait perdu aux mains de Roy Jones fils à Ledyard, au Connecticut.

HOCKEY

Lemieux laisse entendre
qu'il sera de retour avec les Penguins

PRESSE CANADIENNE

Wheeling, Virginie occidentale — Tout indique que Mario Lemieux sera de retour dans l'uniforme des Penguins de Pittsburgh en 2003-04.

«Si je me sens tout à fait bien physiquement et mentalement, j'aimerais jouer», a déclaré Lemieux, lundi.

Invité à préciser s'il s'approchait de l'objectif visé, le propriétaire et capitaine des Penguins a répondu dans l'affirmative.

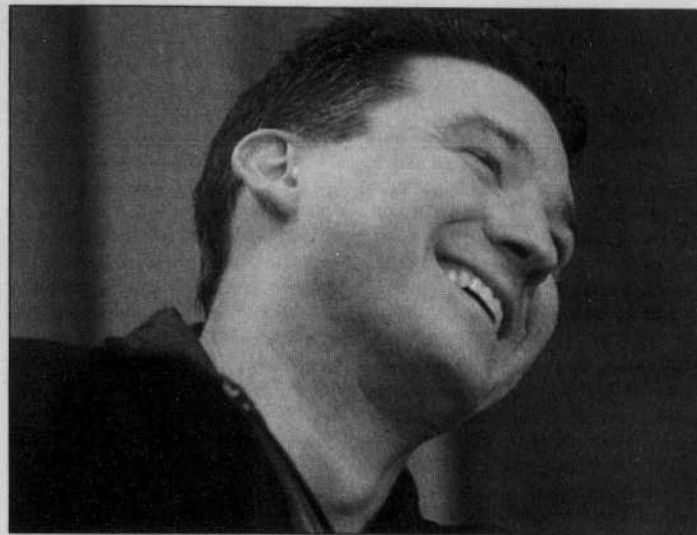
«Tout à fait, oui, a confié Lemieux au quotidien Pittsburgh Tribune-Review, lors d'un tournoi de golf des Penguins.

«Après quelques mois de repos, j'ai refait le plein et je me sens très bien.»

Lemieux, le meneur de tous les temps pour le nombre de points par match dans la LNH, a amorcé un programme d'entraînement hors glace il y a six semaines.

Il compte fouler la patinoire pendant la troisième semaine du mois d'août, ce qui lui donnera trois semaines de préparation avant le début du camp d'entraînement.

Selon Jay Caufield, un ancien défenseur des Penguins, Lemieux semble prêt pour disputer



REUTERS

Jouera, jouera pas la saison prochaine? Même Mario Lemieux semble se poser la question.

une autre saison dans la LNH.

Caufield est celui qui a mis sur pied les programmes d'entraînement de Lemieux depuis son retour au jeu, en décembre 2000.

«Je me prépare comme s'il allait revenir au jeu, a confié Caufield. Je sais qu'il est en forme et qu'il est prêt à jouer. Mais ce n'est pas un

sujet dont nous avons parlé.»

Les supporters des Penguins nagent en plein mystère au sujet de l'avenir de Lemieux depuis la fin de la dernière saison.

Lemieux devait annoncer ses intentions au début de juillet, mais la décision n'a jamais été rendue publique.

FOOTBALL

Les Alouettes jouent
avec le feu

Ils battent les Bombers 37-27

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Les Alouettes étaient en voie de servir une deuxième correction aux Blue Bombers en l'espace de cinq jours, mais ils ont plutôt eu besoin de tout leur petit change pour signer une victoire de 37-27, hier, devant une salle comble de 20 202 spectateurs au stade Percival-Molson.

Les Alouettes (6-1) ont laissé une équipe complètement désorganisée secouer sa torpue au cours de la deuxième demie et les Blue Bombers (4-3), lésivés 50-19 à Winnipeg la semaine dernière, ont rétréci l'écart à trois maigres points vers la fin du quatrième quart.

Menant 30-13 après trois quarts, les Alouettes ont sauvé la mise vers la fin.

Le porteur de ballon Deonce Whitaker, qui avait échappé le ballon deux fois, a racheté sa performance plus qu'ordinaire en y allant d'une course de 31 verges à deux minutes de la fin et en réussissant le touché qui a concrétisé la victoire. Whitaker a capté une passe de 27 verges d'Anthony Calvillo, à 13:35.

C'était la troisième passe de touché de Calvillo de la soirée. Le vétéran quart-arrière avait connu une excellente première demie de 265 verges par la voie des airs.

La victoire pourrait s'avérer coûteuse pour les Alouettes qui ont perdu les services du plaqueur défensif Phil Gibson et du demi défensif Barron Miles.

Réveil des visiteurs

Sous la pluie au début du troisième quart, les Blue Bombers ont retrouvé leur mordant à l'attaque. Khari Jones a orchestré une séquence de main de maître, comme à ses beaux jours. Le porteur de ballon Charles Roberts l'a couronnée de succès, grâce à une course de deux verges. Et c'était soudainement 16-13.

La réplique, des Alouettes a été immédiate. À la suite du botté court manqué des Bombers, Cal-

villo a décoché trois passes dont les deux dernières à Ben Cahoon qui a marqué.

Le spectaculaire spécialiste des retours de bottés, Keith Stokes, a porté un dur coup aux visiteurs vers la fin du troisième quart. Sur un botté de dégagement, Stokes a filé en ligne droite sur 74 verges après avoir saisi le ballon.

Mais les Bombers ont frappé à la vitesse de l'éclair, parcourant 69 verges en quatre jeux. Jones a repéré Ladaris Vann, dont c'était le premier touché en carrière, pour un long jeu de 53 verges à la 21^e seconde de la dernière période. Sur le jeu, Jones a été blessé à un œil, nous a-t-on dit. Le quart réserviste Pat Barnes a par la suite pris la relève.

Barnes a fait fondre l'avance des Alouettes à trois points en lançant une passe de touché de 26 verges à l'excellent Milt Stegall.

Mais la défense des Alouettes s'est ressaisie et l'attaque a fait le reste.

Mince avance

Les Alouettes avaient poursuivi leur domination de la semaine dernière au cours de la première demie, mais ils ne menaient que 16-6 à l'issue des deux premiers quarts.

Ils ont laissé beaucoup de points sur le terrain, étant incapables de concrétiser au moins trois poussées intéressantes. A une occasion, le demi Whitaker a perdu le ballon à la porte des buts.

Ils avaient également connu deux très mauvaises dernières minutes de jeu. Contre une équipe plus en possession de ses moyens, ils auraient payé plus chèrement leurs erreurs. Les Blue Bombers ont retiré que trois points, un placement de 16 verges de Troy Westwood.

Le botteur, qui avait plus tôt fait mouche sur une distance de 21 verges, a raté une tentative de 46 verges sur le dernier jeu, après que les Alouettes eurent tenté un jeu truqué sur un botté de dégagement dans leur territoire.

BASEBALL

Duel de lanceurs

Les Expos subissent une défaite
de 2-1 contre les CardsMICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Un duel de lanceurs, le croiriez-vous? Quelle différence après l'avalanche de points et de coups sûrs de la dernière série. Les Expos et les Braves avaient totalisé 114 coups sûrs, dont 19 circuits, et marqué 77 points au cours des quatre derniers jours.

Mais hier, ce sont Livan Hernandez et Garrett Stephenson qui ont ramené les choses à des proportions plus raisonnables en offrant un duel classique de lanceurs quand les Cards de St. Louis ont battu les Expos 2-1 devant 7418 spectateurs au Stade olympique.

Scott Rolen a produit les deux points des visiteurs, qui en étaient à leur quatrième victoire en autant de matches face aux Expos cette saison. Rolen a produit le premier point du match en deuxième quand il a claqué en solo son 22^e circuit de la saison au champ centre-droit.

Mais Hernandez (10-7) l'a 'passé dans la mitaine' à sa présence suivante en cinquième. Mais Rolen a poussé un dur roulant dans la droite pour hériter d'un double après deux retraits en septième, le premier coup sûr accordé par Hernandez depuis la deuxième manche.

Il s'est aussi permis de faire fendre l'air deux fois à Albert Pujols en le gardant hors d'équilibre surtout en lui offrant des changements de vitesses.

Mais celui qui se dirige vers le titre de joueur par excellence de la Ligue nationale, a claqué un simple après un retrait en neuvième, le quatrième coup sûr seulement accordé par Hernandez. Il a ainsi décliné la poussée victorieuse.

Il a filé au troisième quand Tino Martinez a suivi avec un simple dans la droite et a marqué quand Rolen y est allé d'un ballon-sacrifice après une autre belle bagarre avec Hernandez, qui n'a permis que cinq coups sûrs en neuf manches, lui qui tentait de mériter une cinquième victoire de suite.

Stephenson (5-10) a été impeccable quand il a espacé quatre coups sûrs pour mettre fin à une série personnelle de cinq défaites et remporter son premier gain depuis le 17 juin. C'était aussi sa première victoire au Stade olympique.

Les Expos ont marqué en troisième grâce aux doubles de Jarmey Carroll et d'Andy Chavez, qui produisaient un quatrième point au cours du séjour à domicile.

Mais Stephenson a fermé complètement la porte par la suite. C'était son premier match complet depuis le 5 août 2000.

Hommage à Carter

New York (PC) — Gary Carter a mis de côté sa bague de la Série mondiale de 1986 au profit de celle qu'il a reçue dimanche lors de son intronisation au Panthéon de la renommée du baseball.

Mais les souvenirs de cette incroyable saison occupaient toutes ses pensées hier soir, au stade Shea, le terrain où pour l'unique fois de sa carrière, il a réalisé le plus grand rêve de tout joueur de baseball.

«J'ai vécu mes plus grandes sensations lors de la conquête de cette série mondiale, a affirmé Carter, qui a fait l'objet d'un hommage spécial avant le match d'hier, rem-

porté 6-3 par les Brewers de Milwaukee. «Le Kid» était fier de montrer le nouveau bijou qui décorait sa main droite, mais il a ensuite confié qu'il ne le porterait pas tous les jours. «Ce sera un beau souvenir», a-t-il mentionné.

Lors de la cérémonie d'avant-match, hier, le numéro 8 avait été inscrit au centre du marbre.

Les joueurs des Mets et des Brewers ont assisté à la scène de la plus haute marche de leur abri respectif. Comble du hasard, les joueurs des Brewers seront de nouveau les spectateurs d'une cérémonie semblable, ce samedi au Stade olympique.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	70	36	.660	—
Philadelphie	58	47	.552	11 1/2
Floride	58	49	.542	12 1/2
Montréal	54	53	.506	16 1/2
New York	43	63	.406	27

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
Houston	57	49	.538	—
St. Louis	55	51	.519	2
Chicago	53	52	.505	3 1/2
Pittsburgh	48	56	.462	8
Cincinnati	47	59	.443	10
Milwaukee	43	63	.406	14

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	67	39	.632	—
Arizona	56	51	.523	11 1/2
Colorado	56	53	.514	12 1/2
Los Angeles	54	51	.514	12 1/2
San Diego	41	66	.383	26 1/2

Hier

St. Louis 2, Montréal 1
Los Angeles 0, Philadelphie 2
Arizona 1, Floride 2
San Diego 8, Pittsburgh 7
Colorado 5, Cincinnati 3
Milwaukee 6, N.Y. Mets 3
Houston 3, Atlanta 6
San Francisco 0, Chicago Cubs 3

Aujourd'hui

San Francisco à Chicago Cubs, 14h20
St. Louis à Montréal, 19h05
Los Angeles à Philadelphie, 19h05
Houston à Atlanta, 19h05
Arizona en Floride, 19h05
San Diego à Pittsburgh, 19h05
Milwaukee à N.Y. Mets, 19h10
Colorado à Cincinnati, 19h10

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
New York	63	40	.612	—
Boston	63	42	.600	1
Toronto	54	52	.509	10 1/2
Baltimore	50	53	.485	13
Tampa Bay	38	66	.365	25 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
Kansas City	57	47	.548	—
Chicago	55	51	.519	3
Minnesota	51	54	.486	6 1/2
Cleveland	44	61	.419	13 1/2
Detroit	28	75	.272	28 1/2

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
Seattle	63	42	.600	—
Oakland	60	45	.571	3
Anaheim	52	52	.500	10 1/2
Texas	43	63	.406	20 1/2

Hier

Tampa Bay 9, Toronto 8
Boston 14, Texas 7
Chicago White Sox 9, Kansas City 6
Baltimore 7, Minnesota 5
Detroit à Seattle
Cleveland à Oakland
N.Y. Yankees à Anaheim

Aujourd'hui

Tampa Bay à Toronto, 19h05
Boston au Texas, 20h05
Chicago White Sox à Kansas City, 20h05
Baltimore au Minnesota, 20h05
Detroit à Seattle, 22h05
Cleveland à Oakland, 22h05
N.Y. Yankees à Anaheim, 22h05

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est						
	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	6	1	0	239	166	12
Toronto	3	3	0	191	130	6
Ottawa	2	4	0	138	200	4
Hamilton	0	6	0	80	224	0

Section Ouest						
	G	P	N	PP	PC	PTS
C.-B.	4	2	0	200	153	8
Saskatchewan	4	2	0	184	132	8
Winnipeg	4	3	0	171	209	8
Edmonton	3	3	0	165	139	6
Calgary	2	4	0	142	157	4

Hier

Winnipeg 27, Montréal 37
Edmonton à Ottawa, 19h30

Vendredi

C.-B. à Toronto, 19h
Saskatchewan à Calgary, 22h

EN BREF

Soccer: la rivalité
Impact-Rhinos
se poursuit en
Coupe Can-Am

(PC) — La longue rivalité entre l'Impact de Montréal et les Raging Rhinos de Rochester se poursuivra, ce soir, au complexe sportif Claude-Robillard, alors que les deux formations s'affronteront en finale de championnat de la Coupe Can-Am. Cette rivalité ne date pas d'hier puisque ces deux formations n'ont jamais cessé de lutter pour le premier rang de la section Nord-Est au cours des deux dernières saisons. L'Impact avait par ailleurs remporté la première présentation de la Coupe Can-Am en 1998, 3-1 contre les Rhinos. Mais depuis leur entrée dans la A-League en 1996, les Rhinos ont éliminé la formation montréalaise trois fois en autant de tentatives en séries éliminatoires — 1996, 1998 et 2002. «C'est un match dont l'enjeu va plus loin que la Coupe Can-Am», a déclaré l'entraîneur adjoint et vétéran milieu de terrain, Nick DeSantis. «Il devrait y avoir beaucoup d'atmosphère sur le terrain parce que les deux équipes se font la lutte pour le premier rang. Ce match servira à envoyer des messages à l'approche des séries.» L'Impact a une fiche de 15-10-1 contre les Rhinos en saison régulière depuis 1996, ce qui signifie que des vétérans comme DeSantis, Mauro Biello et Nevio Pizzolitto en seront à leur 35^e affrontement contre la formation de l'État de New York si on inclut les matchs de toutes sortes — saison régulière, séries, Coupe Can-Am.

LE DEVOIR

CULTURE

Bertrand Cantat est placé en garde à vue

L'état de santé de Marie Trintignant se dégrade

L'actrice française a subi une seconde opération

ARTURAS RACAS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Vilnius — L'actrice française Marie Trintignant, dans un coma profond, a subi hier une opération neurochirurgicale de dernière chance, après avoir été hospitalisée dimanche à la suite d'une violente querelle avec son ami Bertrand Cantat, du groupe Noir Désir.

Cette deuxième intervention délicate effectuée depuis l'arrivée de la comédienne à l'hôpital de Vilnius a été conduite par le neurochirurgien français Stéphane Delajoux entouré d'une équipe de médecins français et lituaniens.

«Nous avons réopéré ce matin Marie Trintignant, une intervention qu'on pourrait qualifier de dernière chance, en accord avec la famille et en raison de son aggravation [de son état de santé] très importante ces dernières 24 heures», a déclaré le docteur Delajoux, qui s'est dépêché de venir à Vilnius à la demande du gouvernement français. «Son état neurologique est encore très très préoccupant, et je pense que nous serons fixés dans les heures qui viennent», a-t-il ajouté lors d'un point de presse tenu après cette opération ayant duré deux heures.

Interrogatoire

Bertrand Cantat, 39 ans, soupçonné d'avoir provoqué la chute de son amie, a été interrogé hier dans le cadre d'une enquête préliminaire menée par la police lituanienne et placé en garde à vue pour 48 heures.

«À la suite d'un interrogatoire en présence d'un avocat, M. Cantat restera en détention pour 48 heures», a déclaré un procureur du parquet de Vilnius, Zydrukas Radisauskas. Le procureur s'est refusé à donner tout détail concernant les dépositions de Bertrand Cantat et les preuves réunies contre lui.

Selon la loi lituanienne, c'est au tribunal que revient la décision d'arrêter le suspect, de le libérer sous caution ou de le laisser en liberté surveillée. Des experts lituaniens interrogés ont estimé

que, dans ce cas, une libération sous caution était l'éventualité la plus probable. La législation lituanienne permet en effet de remettre le dossier à la justice française, dans la mesure où l'affaire concerne deux ressortissants français.

L'actrice, âgée de 41 ans, «n'est pas sortie du coma depuis qu'elle est arrivée à l'hôpital», a signalé le chef du service de neurochirurgie de l'hôpital lituanien, Jarvengas Elvidius. Il a souligné que les médecins français avaient prouvé les traitements appliqués à la comédienne par leurs confrères lituaniens.

«Je pense que nous serons fixés dans les heures qui viennent»

Selon la version des événements donnée à la police par l'un des fils de la comédienne, Roman Kolinka, le chanteur de Noir Désir, sous l'effet d'un mélange de médicaments et d'alcool, aurait, lors d'une violente querelle ayant éclaté dans la nuit de samedi à dimanche, poussé son amie qui, se cognant la tête, est tombée dans le coma.

Beaucoup de bruit

«Cette nuit-là, il y a eu beaucoup de bruit. Notre responsable de permanence a essayé d'appeler par téléphone [la chambre occupée par Marie Trintignant], mais cela ne répondait pas. Aussi est-il monté pour frapper à la porte», a raconté Neringa Davalaitė, directrice de l'hôtel Domina Plaza à Vilnius. «L'homme qui a ouvert la porte a présenté ses excuses et a promis de garder le silence. Il a tenu sa promesse», a-t-elle poursuivi.

Mme Davalaitė a indiqué que le personnel de son hôtel avait appelé les services d'urgence à la demande de Bertrand Cantat.

Le chanteur, lui, a été hospitalisé dans un service de toxicologie alors qu'il était presque dans le coma également. Pendant deux jours, les médecins avaient interdit à la police de l'interroger.

Marie Trintignant se trouvait en Lituanie depuis la fin de juin pour le tournage de *Colette*, un téléfilm qu'elle a co-écrit avec sa mère Nadine Trintignant, qui assure également la mise en scène. Son frère Vincent en est le premier assistant-réalisateur.

EN BREF

Le FFM rendra hommage à Erland Josephson

(Le Devoir) — Le Festival des films du monde, qui se déroulera du 27 août au 7 septembre contre vents et marées, rendra hommage à l'acteur suédois Erland Josephson. Né à Stockholm en 1923, Josephson a dirigé le Théâtre royal de Suède au cours des années 1960 et 1970. Au cinéma, on l'a vu devant la caméra de Bergman notamment dans *Cris et chuchotements*, *Fanny et Alexandre*, *Scènes de la vie conjugale*. Tarkovski l'a mis en scène dans *Le Sacrifice*, Philip Kaufman dans *L'insoutenable Légèreté de l'être* et Angelopoulos dans *Le Gard d'Ulysse*.

Youssou N'Dour à Montréal...

(Le Devoir) — Le plus fort de la guerre irakienne passé, la vedette sénégalaise Youssou N'Dour reprend la route. Il sera à Montréal le mercredi 10 septembre 2003, au Spectrum. En mars, le musicien avait annulé sa tournée nord-américaine afin de protester contre les actions militaires américaines dans le monde. L'artiste signifiait son engagement pour la paix. Les billets pour cette représentation seront mis en vente dès le samedi 2 août, à compter de midi.

Maceo Parker aussi

(Le Devoir) — Dans la même série Jazz à l'année, l'équipe Spectra a annoncé que le Métropolis recevra le saxophoniste Maceo Parker, le vendredi 5 septembre. Celui qui a notamment enregistré les

classiques *Papa's Got a Brand New Bag* et *Cold Sweat* avec James Brown a aussi participé l'an dernier à la tournée *One Night Alone* de Prince. Les billets pour cette représentation sont actuellement en vente.

La Grande Séduction séduit

(PC) — *La Grande Séduction* demeure en tête des films en français projetés au Québec. Le film de Jean-François Pouliot a accumulé au box-office la somme de 3 508 270 \$ en 17 jours. À l'affiche sur 76 écrans au Québec, il a notamment battu le retour de *Lara Croft* lors de son premier week-end en salles.

L'art aborigène atteint des records

(AFP) — Des œuvres d'art aborigène ont atteint des records lors d'une vente aux enchères à Sydney, dominée par des acheteurs américains et européens, qui ont profité d'un taux de change avantageux. Quelque 500 personnes ont participé lundi soir à la première nuit de cette vente au Musée d'art contemporain de Sydney et autant étaient attendues hier soir où plus de 400 autres œuvres, allant de la peinture sur toile ou sur écorce végétale aux objets d'art traditionnel, seront mises aux enchères. Au cours de la première nuit, 127 œuvres ont été vendues par Sotheby's Australie pour plus de 4 millions \$US, un record jamais atteint en une seule nuit par l'art aborigène. Sotheby a indiqué que les plus grosses ventes et plus de la moitié de leur montant provenaient d'acheteurs étrangers.

La vie intense de Dionysos

Une divinité sur scène

BERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR

Si vous regardez le palmarès francophone de la station de radio universitaire CISM cette semaine, vous constaterez que la formation qui trône au sommet de la compilation porte le nom d'une divinité. Dionysos n'a rien à voir avec le groupe qui, dans les années 70 au Québec, chantait *Suzie*. Loin de là. Dionysos, c'est plutôt le groupe français que le magazine *Les Inrockuptibles* a qualifié de «meilleur groupe français du monde sur scène».

La chanson *Couffeur d'oiseaux*, tirée du très riche album *Western sous la neige*, est en première place du palmarès. Ses auteurs, eux, seront ce soir sur la scène du Spectrum, dans le cadre des FrancoFolies.

Il y a trois ans, Dionysos était au même endroit, mais son chanteur, Mathias Malzieu, n'avait pu se rendre justice tout à fait en raison d'une blessure à la jambe. Malgré tout, la déflagration avait été plus que mémorable.

Aujourd'hui, Dionysos revient à la charge grâce notamment à un album étonnant, qui mêle le torride western en nous rappelant le rigide hiver. Entre ces deux pôles, l'album couvre un terrain particulièrement large, avec des pointes de country, mais aussi de berger pans aux guitares cinglantes. Et le tout a été enregistré à Chicago par le très répu-

té (et contesté) Steve Albini, qui naguère avait enregistré, pour Nirvana et Kurt Cobain, *In Utero*. Le disque a par la suite été masterisé au mythique studio Abbey Road.

Quand Dionysos est passé à Montréal, il l'a fait presque inconnu. «Ça a été toute une découverte pour nous. On est très heureux de retrouver le Spectrum, pour confirmer le truc. On a envie de le valider.» En France, les choses vont bien pour Dionysos. Le groupe a toutefois déjà été considéré comme des bouffons qui ne pensaient qu'à pousser quelques blagues, des polissons sans trop de sérieux. Le groupe de Valence vend aujourd'hui des disques comme des petits pains.

Le changement de facture s'explique: «C'est une évolution. Le rapport aux choses un peu plus tendues était moins évident. Mais dans l'album précédent, Haïku, il y avait des indices pour ce qu'on est aujourd'hui. C'est pas une cassure, c'est une suite logique pour des gens qui essaient de se mettre en danger, de prendre des risques, avec sa petite sensibilité d'être humains et d'artistes, de se remettre en question et d'avancer. J'estime que de faire un voyage à Montréal comme il y a trois ans, c'est une nouvelle étape initiatique».

Si «les disques et la scène sont d'égal valeur», la scène est un des lieux où Dionysos s'exprime avec aisance. «On est excité à l'idée de



Dionysos

défendre des chansons, des disques, une idée et une aventure à la fois humaine et artistique. Les gens te renvoient de l'énergie, des émotions. Et on est privilégié de pouvoir s'exprimer en totale liberté comme ça. Il y a des gens qui sont là pour nous. On va donner tout ce qu'on a tous les soirs, c'est un principe de base, comme si c'était notre premier et

notre dernier concert à vie». Ce discours n'est pas assez répandu chez les artistes et force est d'admettre que ça vit intensément sous la bannière Dionysos. Et c'est pour ça que les concerts d'aujourd'hui, à l'extérieur (au Parc des Festivals, à 22h), et de demain (au Spectrum avec Galaxie 500, à 23h) sont à ne pas manquer.



Avec Lynda Lemay, rare véritable rencontre du spectacle.

Charlebois love... Charlebois

SYLVAIN CORMIER

Ah! L'égoïste. Le chiche. Le pingre. L'ingrat. Le pas généreux pantoute. Ah! Que le Charlebois d'hier soir m'a enragé. L'aurais frappé avec sa Gibson, tiens, à travers les ouïes, ce Robert je me moi Charlebois de mes deux. Quand je pense que ça s'intitulait *Charlebois Love* (en référence à l'album mythique *Québec Love*), ce navrant spectacle d'un homme incapable de vraiment partager la scène, fut-ce pour un soir, LE soir où il était plus que jamais entouré d'artistes qui l'aiment d'amour. *Charlebois Love!* Charlebois ne love que lui-même, et on en avait hier à Wilfrid-Pelletier la plus définitive démonstration.

Jamais, au grand jamais n'avais-je assisté à un spectacle de type «carte blanche» où la vedette-hôte laissait si peu de place à ses invités. De vraie place, entends-je: pas la place de faire-valoir qu'avait ménagée Charlebois aux Stephen Faulkner, Lulu Hughes et compagnie. Des exemples? Dans *Les ailes d'un ange*, Marc Déry et Faulkner, flanquant Charlebois, ont dû se contenter de scander les «Québec!» et gratter leurs sèches. Dans *Miss Pepsi*, Lulu était bêtement choriste. Dans *l'oeux d'amour*, Éloi Painchaud soufflait dans son harmonica, même pas présent. Jusqu'au fiston Jérôme Charlebois, à sa première présence à vie sur scène, qui en était réduit à faire le Garfunkel pour son Sax Simon ou tout le contraire: dans la si belle *Wasichu*.

C'était ça ou paternel dans la si belle *Wasichu*. C'était ça ou paternel dans la si belle *Wasichu*. C'était ça ou paternel dans la si belle *Wasichu*. C'était ça ou paternel dans la si belle *Wasichu*.

Cajun Stripper, Charlebois s'impliquait peu ou pas. Comme s'il n'était pas intéressé. Pareil avec *Les Cowboys Fringants* pendant leur très chouette version de *Madame Bertrand* (avec Marie-Annick dans le rôle de Mouffe), Charlebois plaquait mollement des accords au piano, absent, comme s'il attendait que ça finisse pour reprendre le plancher, ce qu'il a évidemment fait avec *Dolorés*, ne donnant à Karl Tremblay que des miettes à mâchouiller.

Il y avait des exceptions, bien sûr: oui, Éloi et Jonathan Painchaud ont pu chanter leurs petits bouts de *Tendresse et amitié*, et Déry interjeter quelques mots dans *Mon pays c'est pas un pays c'est une job*. Mais il était surtout patent que Charlebois avait ses vrais chouchous dans le lot, ceux qu'il a pris la peine de présenter avant ET après leur prestation: Lynda Lemay, avec laquelle il a vraiment partagé une nouvelle chanson intitulée *Son anniversaire*. Claude Léveillé, idole d'adolescence, avec lequel il a tenté - et passablement raté - un boogie quand même bien intentionné; Kate et Anna McGarrigle, amies de l'ère psychédélique, qui ont magnifiquement repris les jeux d'harmonies de Louise Forestier dans *Lindberg*.

C'est pendant *Lindberg* que j'ai compris que Charlebois n'avait jamais laissé grand place à grand monde. À commencer par Forestier, qui avait dû trouver elle-même où s'insérer dans la fameuse chanson. Charlebois est un Elvis, on l'a dit souvent, et comme Elvis, n'a jamais été un pouce à personne sur une scène. Il faut, j'imagine, accepter Charlebois comme tel. Mais, de grâce, ne plus jamais lui offrir un show d'invités.

Nos choix

Les Chiens

Domage. Les Chiens ont sorti un autre bijou de petit disque ce printemps et on n'en parle pas assez. Pourtant, *Debout* faisait suite à un disque mémorable, *La Nuit dérobée*, dont les cabots se sont relevés (sans jeux de mots) avec efficacité. Sur *Debout* et dans l'univers des Chiens en général, le spleen vaque à ses occupations et quelques rehauts rythmiques brassent la torpeur de l'ensemble. C'est ce côté qu'on appréciera sans doute pour un concert à l'extérieur, où Les Chiens, on l'espère, sauront montrer les dents. Au-delà de toute préférence, la bande d'Eric Goulet est à considérer comme parmi les joyaux des compositeurs d'ici. Au parc des Festivals, 20h.

Bernard Lamarche

Chloé Sainte-Marie

Pour comprendre qui est Chloé Sainte-Marie, il n'y avait qu'à regarder les trois bannières qui constituaient le seul élément de décor du bouleversant spectacle qu'elle créait en février dernier au Cabaret Music Hall, bannières énumérant les noms des auteurs et de compositeurs qu'elle y chantait: Patrice Desbiens, Bruno Roy, Joséphine Bacon, Gaston Miron, Gilles Bélanger, son Gilles Carle, etc. Ces bannières étaient les drapaux de son pays, et Chloé les brandissait, amoureuse de leurs mots et musiques au point de s'effacer presque entièrement de son propre spectacle. Un parti pris qui s'étendait aux enchaînements, où les habituelles anecdotes personnelles étaient systématiquement remplacées par des lectures de poèmes et de proses poétiques. Restait d'elle l'émotion pure, la joie presque enfantine de partager son amour, telle Jane Birkin chantant son *Serge*. Ce soir, bannières ou pas, ce sera pareil: elle portera ses poètes. Scène «Les Espoirs», angle Jeanne-Mance, à 19h.

Sylvain Cormier



Chloé Sainte-Marie